



Rosny-sous-Bois, le 27 septembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2021

SALLE DES FETES A 10H00

EN PRESENCE DU PUBLIC

L'an deux mille vingt et un, le samedi 25 septembre, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 17 septembre 2021 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Paul FAUCONNET, le Maire

MME VAVASSORI, MME AWAD (jusqu'à 11h), M. ARCELUZ, MME VENTURA, M. MANGON, MME PROVOST, M. LE FLOCH, MME REGNAULD (jusqu'à 10h50 et à partir de 11h30), M. BAKIR (jusqu'à 11h30 et à partir de 12h15), M. MESA GIRALDO, MME ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE Adjointes – MME MAILLOT, M. SALLIOT, MME PAILLOT, MME BAUBRY, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, MME CHAJID, M. PERNES, M. CAPILLON, MME JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH (à partir de 10h30), MME DA COSTA, MME SEBAN, , MME BONNER, MME KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, M. BEAL, Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. CAREL à M. CAVANNA – MME AWAD (à partir de 11h) à M. MANGON – MME REGNAULD (à partir de 10h50 jusqu'à 11h30) à M. PERNES – M. BAKIR (à partir de 11h30 jusqu'à 12h15) à MME PROVOST - MME SMADJA à M. MESA GIRALDO – MME ELICE à M. CHAMBORAIRE – M. RICCARDI à MME VAVASSORI – MME CARBONELL à MME ROUSSEL - MME LEFELLE à MME VENTURA - M. CIANI à M. ARCELUZ - M. ANSARY à M. FAUCONNET - M. POINSIGNON à M. CAPILLON – M. ITZKOVITCH (jusqu'à 10h30) à MME DA COSTA - MME THIBAUT à MME KELOUA - MME ZERROUR à M. BEAL

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

SECRETARE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

✚ **ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du mercredi 30 juin 2021.**

Adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

1. APPROUVE le remplacement dans ses fonctions, de Mme Ninette SMADJA, lors de la prochaine assemblée générale de la SPL PAREDEV, soit le 27 octobre 2021, par Monsieur Steeve CHAMBORAIRE.

Adopté par 30 voix pour, 6 abstentions (URAM) et 7 non-prises part au vote (R.E.S.)

FINANCES

2. APPROUVE le maintien de la suppression de l'exonération de l'ex-part communale de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Adopté à l'unanimité

3. APPROUVE la garantie d'emprunt accordée par la Ville de Rosny-sous-Bois, à hauteur de 100%, au profit de LOGIREP Société anonyme d'habitations à loyer modéré pour le financement d'un prêt d'un montant de 1 742 951 € souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'opération de construction de 18 logements sociaux Allée des Alisiers et en contrepartie de l'attribution d'un contingent de 4 logements, soit 20% des logements du programme au bénéfice de la Ville. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

Adopté à l'unanimité

MAISON DES ASSOCIATIONS

4. APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 868 € au profit de l'association Stade Olympique de Rosny – section athlétisme. AUTORISE le versement de ladite subvention.

Adopté à l'unanimité

(Mme Patricia VAVASSORI n'a pas pris part au vote)

5. APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 € au profit de l'association Le Noble Art de Rosny. AUTORISE le versement de ladite subvention.

Adopté à l'unanimité

6. APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 000 € au profit de l'association Club sportif et de loisirs de la gendarmerie du Fort de Rosny. AUTORISE le versement de ladite subvention.

Adopté à l'unanimité

7. APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 € au profit de l'association Les Azimuté.e.s. AUTORISE le versement de ladite subvention.

Adopté à l'unanimité

SANTE SOLIDARITE

8. APPROUVE la charte territoriale de relogement de Grand Paris Grand Est pour les opérations de renouvellement urbain et les opérations nécessitant une solidarité partenariale. AUTORISE le Président à signer ladite charte.

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

9. APPROUVE la création et la suppression de divers postes pour faire face aux besoins de fonctionnement des services et procéder aux nominations suite aux avancements de grade, concours, recrutements.

Adopté à l'unanimité

10. APPROUVE la création d'un emploi non-permanent de conseiller numérique au sein de la direction de la vie des quartiers dans le cadre d'un contrat de projet.

Adopté par 36 voix pour et 7 non-prises part au vote (R.E.S.)

BATIMENTS

11. APPROUVE les conventions de mise en œuvre de l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA, session 2, du programme « action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique » (ACTEE). AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits documents.

Adopté à l'unanimité

12. APPROUVE l'avenant n° 5 à la convention de financement au réseau de chaleur géothermique conclu entre la Ville de Rosny-sous-Bois, l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'énergie, YGEO, le SIPPAREC et les Villes de Noisy-le-Sec et Montreuil. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Adopté à l'unanimité

DEVELOPPEMENT URBAIN

13. DONNE SON ACCORD à la prise de participation de la SEMRO au capital de la SCCV 436 ROSNY SOUS BOIS KENNEDY.

Adopté par 36 voix pour et 7 votes contre (R.E.S.)

14. APPROUVE la modification des statuts de la Société Publique Locale Paris Est Développement.

Adopté par 36 voix pour et 7 non-prises part au vote (R.E.S.)

FONCIER

15. APPROUVE la dissolution du régime de copropriété applicable à l'immeuble sis 5 rue Saint-Claude ainsi que l'annulation de l'état descriptif de division en volumes et du règlement de copropriété – Résidence Saint-Claude.

APPROUVE l'attribution des lots A et C à la Ville de Rosny-sous-Bois, et du lot B à CDC HABITAT SOCIAL, lots issus de la parcelle cadastrée AH numéro 137.

Adopté à l'unanimité

CULTURE

16. APPROUVE la convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'établissement « Ecole de la 2^{ème} chance » pour la saison 2021-2022. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

17. APPROUVE la convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'établissement public Ville Evrard pour la saison 2021-2022. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Adopté à l'unanimité

18. APPROUVE la conclusion de conventions de partenariat entre la Ville et les organismes UGC /MK2 illimité, Ciné-chèque et chèque-cinéma-universel (CCU). APPROUVE la création de nouveaux tarifs pour le théâtre et cinéma Georges Simenon. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

Adopté à l'unanimité

✚ **Point sur la rentrée scolaire**

DECISIONS MUNICIPALES

19. **PREND ACTE** des décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

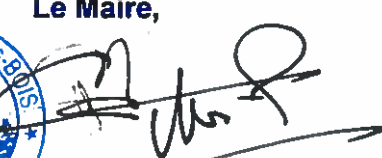
Prise d'acte


✚ **Point sur la vaccination**

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 12H32.

Affiché le 01 OCT. 2021

Le Maire,



 **Jean-Paul FAUCONNET**
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

*** R.E.S. (Rosny Ecologique et Solidaire)**

